

souligner l'ampleur de l'héritage latin (ainsi p. 102 : la société des Cincinnati fondée par George Washington ; p. 138 : Gracchus Babeuf). S. LAIGNEAU-FONTAINE accompagne parfois ses réflexions de quelques références à des travaux de savants : ayant toujours à l'esprit la nature de son lectorat, elle privilégie alors les contributions rédigées en français et consultables en ligne.

Dans la sélection de textes anciens qui forment cette anthologie, l'auteur propose des extraits qui étaient attendus, mais a aussi le grand mérite de sortir des sentiers battus en exploitant des écrivains souvent peu connus et en tout cas rarement lus hors du cercle étroit des antiquisants professionnels, tels Valère Maxime, Velleius Paterculus ou Aurelius Victor. Loin de perpétuer des images d'Épinal, S. LAIGNEAU-FONTAINE s'attache à dissiper plusieurs erreurs qui ont persisté auprès du public, comme à propos du fameux *Tu quoque, mi fili* que ne prononça jamais César, du grand incendie de 64 ou de la bataille du pont Milvius. Dans cette perspective, nous ajouterons simplement, à propos de la p. 124, que l'aspersion de sel sur les ruines de Carthage est un mythe moderne (voir R. T. RIDLEY, « To be Taken with a Pinch of Salt: The Destruction of Carthage », *CPh* 81, 1982, p. 140-146).

L'anthologie est suivie de plusieurs outils d'une grande utilité : chaque auteur cité au cours de l'ouvrage (même si aucun de ses écrits n'a été retenu dans la sélection des cent textes commentés) est présenté en quelques lignes ; puis viennent un index des personnages et des lieux, une chronologie et le répertoire des traductions utilisées.

Dans un travail qui embrasse une manière si ample de façon si concise, tenu de privilégier toujours la clarté, il était inévitable que certains raccourcis prêtent à discussion, mais c'est vraiment très peu de chose¹. Les coquilles sont, elles aussi, extrêmement rares (je n'en ai à vrai dire détecté que deux : p. 29, lire *Commemoratio professorum Burdigalensium* [et non *Burdigalensis*] ; p. 224 et n. 1, l'ouvrage de L. LEFEBVRE s'intitule *Le Mythe Néron* [et non *de Néron*]).

En somme, on l'aura compris, cet ouvrage constitue une très belle réussite qui comblera les attentes des étudiants et de tous les esprits curieux – au demeurant, j'avoue volontiers avoir moi-même appris bien des choses en parcourant ces pages. Voilà donc un parfait petit cadeau à faire autour de soi pour propager la connaissance et l'amour de Rome !

Guillaume FLAMERIE de LACHAPELLE.

Claire FAUCHON-CLAUDON et Marie-Adeline LE GUENNEC (dir.), *Hospitalité et régulation de l'altérité dans l'Antiquité méditerranéenne* (Scripta antiqua, 156) : Bordeaux, Ausonius éditions, 2022, 377 pages.

Rassemblant vingt contributions issues d'un colloque international organisé à Lyon en 2018, rédigées en français, en anglais ou en espagnol, dont certaines agrémentées de schémas, de cartes ou de représentations d'œuvres en couleur, l'ouvrage en question brosse un ample panorama de l'histoire, des formes et conditions réelles de l'hospitalité et de la régulation de l'autre, dans le bassin méditerranéen, depuis la plus haute Antiquité jusqu'à l'Antiquité tardive. Quatre axes d'étude (« Hospitalité et régulation : lois des hommes, lois des dieux » ; « Acteurs et actrices de l'hospitalité : réguler les accueillis, réguler les accueillants » ; « Hospitalité et rencontre avec l'altérité : confrontations, négociations et contournements » ; « La régulation de l'hospitalité dans

1. P. 23-24 : Florus n'a pas vraiment entrepris de résumer Tite-Live ; p. 185, n. 1 : n'est-ce pas trop simplifier qu'écrire : « Augustus est le participe parfait passif du verbe *augere* » ?

sa matérialité : objets et lieux»), du plus ou moins fictif ou fantasmatique au réel, du plus accueillant au moins accueillant, sont précédées d'une longue et nécessaire introduction qui situe le sujet dans sa dimension sociale (justifiant ainsi le recours au terme de *régulation* qui appartient aux sciences sociales) et suggère plusieurs pistes de comparaison permettant de dépasser l'angle d'approche particulier de chaque étude. L'accent y est mis sur les enjeux politiques, ainsi que sur l'interprétation utile de l'hospitalité antique comme une «séquence, faite de multiples scansion, lieux et rites» (p. 11), sur l'importance des lieux et des lois alimentaires, ce que s'attachent à montrer la plupart des contributions, qu'elles s'intéressent aux rois, aristocrates, notables, provinciaux, pauvres, malades, évêques... La bibliographie générale, placée à la fin de l'ouvrage, est impressionnante, à la fois par son étendue (sur quarante pages) et sa profusion de savantes références, et constitue à elle seule une invitation à approfondir des exemples d'hospitalité qui n'appartiennent pas à un seul domaine de recherche. Car l'ouverture à l'autre dont il est question par le sujet est pratiquée à l'intérieur même du livre, qui étudie des peuples aux origines, cultures, histoires diverses, et qui fait dialoguer certaines contributions les unes avec les autres.

Sans jamais prendre au pied de la lettre les mythes ou légendes autour de l'hospitalité qui fait l'objet de l'étude, à quelque époque que ce soit, tout auteur s'interroge sur le degré de réalité des textes et sur leurs sens. On ne peut que saluer l'extrême richesse des documents proposés, en premier lieu des extraits littéraires proposés, toujours savamment commentés après avoir été souvent replacés dans leur contexte de rédaction : de la tradition suméro-akkadienne, grâce au *Poème d'Adapa*, le *Mariage de Mardu* et l'*Épopée de Gilgameš* dans la première étude (de Fr. JOANNÈS, «Accueillir l'étranger en Mésopotamie : mythe et réalité de l'intégration»), en grec avec Athénée de Naucratis, le pseudo-Aristote, Xénophon, Procope (chez S. PÉRÉ-NOGUÈS, «De l'hospitalité en territoire 'barbare'»); M. DURNERIN, «S'informer et négocier auprès des Perses») et E. NECHAEVA, «International Political Hospitality and No-Hospitality in Late Antiquity»), en latin avec l'inévitable Cicéron et ses *Verrines* (chez R. LAUDRY, «Les relations d'hospitalité entre aristocrates romains et notables locaux à la fin de la République dans le corpus cicéroniens : valeurs et normes»); É. DENIAUX, «Sthenius de Thermes, hôte exemplaire des Romains dans la Sicile du 1^{er} s. a.C»), et *passim*), Sidoine Apollinaire et Venance Fortunat (chez É. MORVILLEZ, «Louer l'hospitalité des évêques dans l'Antiquité tardive en Gaule»), Pline l'Ancien, Pline le Jeune, Solin (chez N. ZWINGMANN, «Sauve qui peut ! Ou comment [tenter de] contourner l'obligation de loger les officiels romains dans les provinces de l'empire»), de tradition juive biblique ou autre comme le *Livre de Judith*, les *Antiquités juives* de Flavius Josèphe (chez M. ATTALI, «Hospitalité et hiérarchies dans le judaïsme d'époque romaine»), de tradition chrétienne avec la *Didakè* et des *Épîtres* (chez J. CORNILLON, «Pouvoir, hospitalité et refus d'hospitalité»), de tradition juridique avec le *Code justinien* et le *Digeste* (chez S. DESTEPHEN, «The *hospitalitum militare*: A Late Antique Overview») et le *Code théodosien* (chez C. CORSI, «Strangers on the way : hospitalité, identité et défis lors des voyages à la fin de l'Antiquité»). D'autres supports sont pris en compte dans la troisième et la quatrième parties, comme des tessères (chez P. BALBÍN CHAMORRO, «*Eadem condicione esset*: una fórmula jurídica clave en los pactos de hospitalidad de Hispania»), des bâtiments dont il reste des traces ou non (chez P. PIRAUD-FOURNET, «Charité bien ordonnée. Les établissements d'accueil et de soins de la fin de l'Antiquité en Orient»), des routes et des monastères (chez E. DESTEFANIS, «Hospitalité le long des routes dans l'Italie du haut Moyen Âge»), des statues, jarres, coupes, gourdes, cornes, tabatières, plateaux, tableaux (chez M. PERRIER et A. GIRARD-MUSCAGORRY, «Expressions de l'hospitalité dans les arts de l'Afrique subsaharienne»).

Sans se contenter de citer des textes (souvent dans la langue-source, ce qui est fort utile), les contributeurs ont un souci permanent d'expliquer les termes qui se réfèrent à l'hospitalité, par exemple le nom de l'«hôte», du «bon hôte» en sumérien et en akkadien (dans la première étude), les noms des deux «ambassades» en akkadien (P. LEROY, «L'accueil d'ambassades étrangères en Syrie et en Mésopotamie»), le nom du temple sur le Mont Garizim *Zeus Xénios* ou *Zeus Hellénios* (G. GORRE, «Les Sidoniens de Sichem, le Garizim, la *xénia* et Antiochos IV [175-164 a.C.]»).

Contenant très peu de coquilles (e. g. p. 164, «permettre *aux* autres»; p. 211, «qui étaient accompagnés») ou d'expressions peu heureuses (e. g. p. 92 «étranger au départ arrivant d'Italie»), l'ouvrage est particulièrement agréable à lire et est parsemé de nombreuses anecdotes, dont la recontextualisation sous l'angle de l'hospitalité et de la régulation éclaire sous un jour nouveau l'enjeu historique. Nous pensons à l'histoire du fameux dauphin d'Hippone, qu'il nous arrive de donner en version aux latinistes, et qui prend sens une fois replacée dans le cadre de visites certainement imprévues de magistrats civils et militaires de la province d'Afrique (p. 208-209). Même si la convivialité et les réceptions sont mises en valeur, dès le début grâce au «pain de mort» et à «l'eau de mort», qui sont en fait pain de vie et eau de vie (p. 28), jusqu'à la fin avec la noix de kola et le vin de palme (p. 294), l'ouvrage n'occulte pas les complications engendrées par la relation à l'autre, souvent étranger ou ennemi, par des récits de bagarres entre convives, d'arrestations, d'extraditions ou d'exécutions. Relevons pour finir la place spécifique qui est accordée aux femmes en tant qu'accueillantes ou qu'accueillies dans deux études (celles de K. KLEIN, «Femmes, hospitalité et évergétisme» et de M. WHITING, «Hommes saints et femmes laïques : règles d'hospitalité et de piété dans l'Antiquité tardive au Proche-Orient»).

Espérons que le vœu formulé en introduction d'une ouverture à des travaux futurs et des débats contemporains ne reste pas pieux.

Marie-Ange JULIA.

Clara BERRENDONNER, *Le Peuple et l'Argent. Administration et représentations du Trésor public dans la Rome républicaine (509-49 av. J.-C.)* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 404) : Rome, École française de Rome, 2022, 579 pages.

Ce livre est issu de l'HDR soutenue par l'auteure en 2013, mais textes et bibliographie (celle-ci s'étendant sur près de cent pages) ont été mis parfaitement à jour jusqu'à avril 2021, et comme, à ma connaissance, aucun ouvrage majeur sur le sujet n'a été publié depuis, il en constitue la dernière avancée. Ajoutons qu'il fera date.

L'enquête exhaustive, en effet, ne porte pas seulement sur le Trésor public romain et, de manière plus générale, sur la gestion des fonds publics dans la Rome républicaine. Elle procède, au départ, d'une interrogation sur une étrange métonymie : comment se fait-il que, dans l'épigraphie républicaine, le mot *populus* soit parfois employé pour désigner l'*Aerarium*? Au terme de l'enquête, la réponse proposée par Cl. BERRENDONNER est que l'*Aerarium* républicain est révélateur de l'identité civique romaine.

L'introduction fait d'abord le point sur ce qu'enseigne l'archéologie de la localisation des bâtiments du Trésor, dont l'*aedes Saturni* n'était que le principal. Ils abritaient les richesses de la cité, mais eurent aussi, à partir du II^e siècle, des fonctions comptables et archivistiques. Or, malgré tout ce que l'ampleur des bâtiments suppose d'extension et de complexité, les travaux consacrés au Trésor par